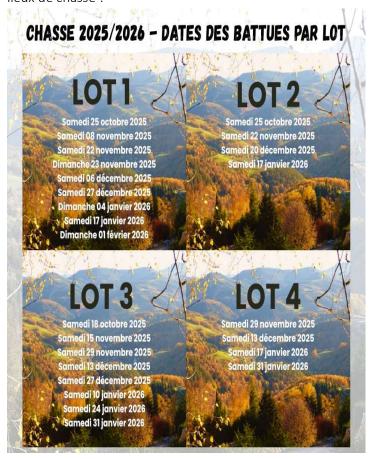


L'actualité de Fréland NOVEMBRE 2025

CHASSE: Dates des battues

Eviter les balades ou soyez vigilants dans les zones proches des lieux de chasse!



Vous pouvez trouver ces dates et les plans des différents lots sur le site de la commune : www.freland.fr

LOT 1 : M. BRUPPACHER - LOT 2 : M. HOUART - LOT 3 : M. HENRY - LOT 4 : SOCIETE CHASSE DU BREZOUARD

Mobili'Val: Mobili'Val

Vous êtes inscrit... comment réserver le MOBILI'VAL ?

Il vous suffit de téléphoner à l'avance au <u>06 03 80 35 53</u> pour réserver votre trajet.

- Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 17h (sauf jours fériés)
- Réservation aussi possible par mail à mobilival@l-k.fr
- La réservation doit être effectuée au plus tard : la veille avant 17h00 pour un trajet effectué le lendemain et le vendredi avant 17h00 pour un trajet effectué le lundi suivant

Recensement militaire

Tous les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie dans les 3 mois qui suivent leur $16^{\text{ème}}$ anniversaire. Si vous n'avez pas été convoqués veuillez vous présenter muni d'une pièce d'identité.

Le recensement est obligatoire et l'attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (permis, baccalauréat, etc.)

> Inscription liste électorale

Les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales en vue des prochaines élections peuvent s'inscrire en mairie ou par internet à l'adresse suivante :

https://www.servicepublic.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396 jusqu'au 04 février 2026.

➤ Médaille de l'enfance et des familles

Peuvent obtenir cette distinction, les parents qui ont élevé dignement au moins quatre enfants français, dont l'ainé a atteint l'âge de seize ans. Le dossier est à retirer à la mairie et à retourner complété avant le 28 novembre 2025.

Colis de Noël

Les colis de Noël, pour les personnes nées à partir de 1950 (75 ans) seront à retirer à la salle des fêtes – salle du bas- le Mercredi 17 décembre de 14h00 à 16h00.

Les personnes souhaitant une livraison à domicile se signaleront auprès des services de la mairie au 03 89 47 57 13

Publipostage: dématérialisé

Les personnes souhaitant recevoir le publipostage de façon dématérialisée peuvent s'inscrire en Mairie à l'adresse suivante : mairie@freland.fr

Chiens: Déjections canines

Vous pouvez trouver à plusieurs endroits des distributeurs de sachets pour ramasser les déjections de vos chiens afin de laisser le cimetière et les espaces des monuments publics propres et nets. Utilisez les distributeurs!

Nous rappelons également que les chiens dit catégorisés (chien dangereux de catégorie 1 et de catégorie 2) doivent impérativement être déclarés en Mairie.

Cérémonie des Vœux :

Cordiale invitation à toutes et tous à la présentation des vœux par monsieur le Maire le DIMANCHE 11 JANVIER à 10h00 à la salle des fêtes du haut.

Fermeture des bureaux :

Nous vous informons de la fermeture de nos bureaux pour la période des fêtes de fin d'année :

Bureaux de la Mairie et La Poste

Du 24 midi au 28 décembre inclus Du 31 midi au 04 janvier inclus

Quelques précautions avant l'hiver :

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'équiper son véhicule de pneus hiver ou de détenir des chaînes ou des chaussettes à neige à partir du 1er novembre 2025 et ce jusqu'au 31 mars 2026.

Déblayer le trottoir devant chez soi.

Faire attention au stationnement des voitures pour faciliter le passage du chasse-neige.

Pensez à protéger les compteurs d'eau du gel.

Commande des sapins extérieurs :

Les personnes désirant un sapin de Noël pour mettre à l'extérieur doivent s'inscrire en mairie avant le 15 **novembre** prochain. Ces sapins destinés à la décoration du village, sont délivrés à titre gratuit. Nous demandons également aux commerçants qui désirent un sapin extérieur, de nous le signaler.

branches de sapin seront disponibles. gratuitement, aux ateliers municipaux le vendredi 21 novembre 2025, le matin de 8h à 12h.

Commande des sapins intérieurs :

Les personnes désirant un sapin de Noël pour l'intérieur peuvent s'inscrire à la mairie jusqu'au 21 novembre dernier délai. Le nombre de sapin est fixé à 1 par famille. Les sapins seront proposés aux tarifs cidessous:

Epicéa = 5 €

Nordmann 1.50m / 1.80 m= 23 €

Les sapins seront conditionnés en filet.

Le paiement se fera au moment de l'inscription, par chèque, à l'ordre du Trésor Public, ou en espèces. Les commandes par téléphone ou déposées dans la boîte aux lettres ne seront pas acceptées.

La distribution est prévue le samedi 13 décembre 2025 de 10h à 12h aux ateliers municipaux.

Marché de Noël de la P'tite Graine :

Des places d'exposants pour le marché de Noël de la P'tite Graine à la salle des fêtes les samedi 29 de 14h00 à 18h00 et dimanche 30 novembre 2025 de 10h00 à 18h00 sont disponibles. Contact: 06 14 58 93 97.

Samedi 15 novembre de 20h à 01h00 – Salle des Fêtes

Samedi 29 novembre à 14h00 et dimanche 30 novembre

L'actu des manifestations

Horaires des messes de Fréland :

Dimanche 02 novembre à 10h30 Samedi 22 novembre à 18h00

(Saint Hubert avec trompes de chasse)

Dimanche 23 novembre à 10h30 (Sainte Cécile) Dimanche 23 novembre à 16h00 (Concert de la Musique) Samedi 06 décembre à 17h30 (Sainte Barbe) Mercredi 24 décembre à minuit (Messe de Noël)

✓ Repas Crêpes :

Dimanche 9 novembre à 12h00 à la Salle des Fêtes organisé par le comité de Jumelage. Inscription au

Cérémonie du 11 novembre

06 24 83 03 30.

✓ Sainte Barbe :

✓ Don du sang Jeudi 04 décembre de 16h30 à 19h30 – Salle des Fêtes

Samedi 06 décembre à 17h30 à l'Eglise

✓ Concours de Belote : APP Fréland

Marché de Noël P'tite Graine :

Dimanche 23 novembre à 16h00 à l'Eglise

✓ Concert de la Musique :

2025 à la salle des fêtes

Mardi 11 novembre à 10h30 au Monument aux Morts